

LA RECHERCHE EN LETTRES ET LE NUMÉRIQUE

Philippe BORNET

(Consultant recherche, Faculté des lettres, Université de Lausanne)

En tant que consultant recherche et chercheur, les riches contributions présentées lors de cette journée m'ont principalement inspiré trois réflexions.

(1) Tout d'abord, je souscris entièrement aux idées exprimées quant à l'importance d'éviter que les chercheurs de nos disciplines ne deviennent des «data providers pour les algorithmes» (I. Pante), ou ne tirent pas toutes les implications des représentations numériques de la réalité (P. Michel). Il convient en effet de prendre garde à ce que la carte ne soit pas confondue avec le territoire et de faire en sorte que les chercheurs aient les outils pour maîtriser le processus de cette représentation. Dans ce sens, l'introduction par le FNS de «Data Management Plans», parfois perçus comme fastidieux et peu adaptés aux sciences humaines et sociales, peut au contraire s'avérer salutaire: la réflexion guidée sur des questions concernant l'accès aux données, leur conservation ou encore leur mise à disposition permet non seulement d'améliorer la faisabilité d'un projet, mais encourage aussi à prendre conscience des enjeux – autant scientifiques que pratiques et éthiques – de la représentation et du traitement numériques des données de recherche.

(2) D'autre part, et comme chercheur travaillant principalement sur le contexte de l'Asie du Sud, le problème de l'accessibilité aux ressources numériques est une vraie question. D'un côté, il faut constater que toutes les entités institutionnelles ou politiques n'ont pas les mêmes ressources pour numériser leurs documents. Il existe donc un risque que les documents non numérisés, pour de simples raisons de ressources, soient simplement écartés de projets de recherche, créant ainsi un regrettable «effet de source». De l'autre, la publication selon le modèle Open Access Gold n'est pas à l'avantage des chercheurs issus d'universités du monde extra-européen, et ce malgré des schémas censés faciliter leur accès à ces revues. Le problème n'est certes pas nouveau, mais des initiatives comme le plan S de l'Europe ne seront certainement pas en mesure d'améliorer la situation.

(3) Enfin, comme consultant recherche, je voudrais souligner que la majorité des projets que j'ai vu passer font appel à des documents de type «traditionnel», comme les ouvrages de bibliothèques ou des archives papier. Il convient donc de prendre garde, dans le développement du soutien aux outils numériques, à ne pas rendre l'accès à ces documents plus difficile (avec des outils de base comme le prêt entre bibliothèques) et à ne pas abandonner d'anciens moyens, non numériques, de conservation des documents. Ce constat me paraît important non seulement du point de vue de la recherche, mais aussi de celui de la préservation des documents, eu égard à la durée de vie limitée des protocoles et des supports de conservation des données numériques ainsi qu'au manque de recul à ce sujet.